

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19491**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Logistique spécialité Etudes et projets d'organisation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Haute Alsace - Mulhouse	Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Recteur de l'académie de Strasbourg, Présidente de l'Université de Haute-Alsace

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

311 Transports, manutention, magasinage

Formacode(s) :

31845 logistique

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les métiers visés croisent des fonctions expertes telles que celles touchant aux systèmes d'information logistiques, à l'ingénierie logistique, à l'organisation des interfaces magasins et fournisseurs avec les fonctions plus opérationnelles de l'approvisionnement, des achats, du transport, de l'expédition, et de l'entreposage.

Le diplôme forme des gestionnaires en logistique capables d'intégrer (voire à moyen terme d'encadrer et d'animer) des équipes de projet dans le domaine de la logistique, et plus particulièrement, dans les activités logistiques à valeur ajoutée

Les spécificités de ce type d'activités portent sur :

-la délocalisation et l'éclatement des flux ;

-le recours à des systèmes informatiques intégrés de gestion ;

-la gestion relationnelle et le partage de compétences avec des partenaires extérieurs à l'entreprise (avec une importance particulière accordée à la gestion de structures de projet) ;

-l'intégration de services supplémentaires à une prestation de transport (stockage, conditionnement, traitement de commandes, soutien logistique, etc.).

Le titulaire de la licence doit être capable :

- D'élaborer, mettre en place, suivre une offre (resp. un cahier des charges) de prestation logistique,

- D'appréhender les contraintes liées aux systèmes d'information instrumentant la gestion des flux,

- De suivre / évaluer / améliorer la performance de la supply chain en termes de coûts, délais, qualité, flexibilité,

- D'intégrer et animer une structure de type groupe de projet.

- De communiquer activement avec tous les services de l'entreprise,

- De gérer les interfaces clients, fournisseurs, prestataires de services,

- D'évoluer dans un environnement international.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés sont susceptibles d'exercer leurs activités chez des chargeurs (entreprises industrielles ou commerciales) ainsi que chez des prestataires transport / logistique.

Responsable achats et logistique (industrie), logisticien, responsable gestion des stocks,...

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

UE 1 : Langues étrangères et communication 9 ECTS

Module 1.1 : Langues

Module 1.2 : Communication interpersonnelle

Module 1.3 : Outils numériques

UE 2 : GestionLogistique 15 ECTS

Module 2.1 : Gestion des flux physiques

Module 2.2 : Gestion de l'information et des compétences

Module 2.3 : Projets logistiques

UE 3 : Environnement économique, juridique et social 9 ECTS

Module 3.1 : Contexte économique

Module 3.2 : Gestion et stratégies industrielles

Module 3.3 : Droit des contrats de prestations logistiques

UE 4 : Projets tuteurés 9 ECTS**UE 5 : Stage ou périodes en entreprise 18 ECTS**

Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des unités d'enseignement (affectées de leur coefficient), y compris le stage et les projets tutorés et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble constitué des stages et des projets tutorés (affectés de leur coefficient). Le jury peut proposer la délivrance du diplôme dans les autres cas.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		La Licence Professionnelle est délivrée sur proposition du jury désigné en application de l'article 17 de la loi n°84-52 du 26 janvier 1984. Ce jury est composé pour au moins un quart et au plus la moitié de professionnels des secteurs concernés par la Licence Professionnelle.
En contrat d'apprentissage	X		La Licence Professionnelle est délivrée sur proposition du jury désigné en application de l'article 17 de la loi n°84-52 du 26 janvier 1984. Ce jury est composé pour au moins un quart et au plus la moitié de professionnels des secteurs concernés par la Licence Professionnelle.
Après un parcours de formation continue	X		La Licence Professionnelle est délivrée sur proposition du jury désigné en application de l'article 17 de la loi n°84-52 du 26 janvier 1984. Ce jury est composé pour au moins un quart et au plus la moitié de professionnels des secteurs concernés par la Licence Professionnelle.
En contrat de professionnalisation	X		La Licence Professionnelle est délivrée sur proposition du jury désigné en application de l'article 17 de la loi n°84-52 du 26 janvier 1984. Ce jury est composé pour au moins un quart et au plus la moitié de professionnels des secteurs concernés par la Licence Professionnelle.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Jury composé de 4 membres, enseignant - chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 juin 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://www.iutmulhouse.uha.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Haute Alsace - Mulhouse : Alsace Lorraine Champagne-Ardenne - Haut-Rhin (68) [Mulhouse]

Université Haute-Alsace

2 rue des frères Lumière

Mulhouse

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Mulhouse

61 rue Albert Camus

Mulhouse

Historique de la certification :

Certification précédente : Logistique option gestion des projets logistiques